

Patoche le clown et le champignon magique

Spectacle de marionnettes à fils et à tiges spécialement créé pour les crèches et haltes-garderies. Joué à vue et en direct.

Il était une fois, un petit clown qui s'appelait "Patoche". Il habitait dans une toute petite maison où il y avait une table, une chaise, des fleurs sur un petit guéridon et son lit dans lequel il dormait paisiblement. Un beau matin, son réveil qui s'était dérégulé se mit à sonner plus tôt que d'habitude... Après tout, pourquoi ne pas profiter de cette belle journée ? Il décide de partir dans les bois cueillir des champignons en compagnie de son petit chien "Youki". Mais avant de partir, il faut refaire le lit et prendre un bon petit-déjeuner... Arrivé dans le bois, Patoche entend soudain une petite voix derrière lui...
"Coucou ! C'est moi le champignon magique..." Oh ! Quelle découverte !!!



Une première
approche en douceur
du
monde merveilleux
de la marionnette



Patoche danse joyeusement avec son nouvel ami, pour la plus grande joie des enfants. Champignon Magique nous réserve encore bien des surprises avec ses tours de magie !

Création originale des marionnettes, textes, décors et musiques : Gérard et Danielle Billon-Tyrard

Un spectacle
pour les enfants
de 1 à 3 ans



INFORMATIONS TECHNIQUES :

Spectacle joué sur scène ou de plain-pied.
Durée : 30 minutes
Jauge maxi. : 70 personnes
Montage : 1 heure
Sonorisation et éclairages autonomes
Une prise secteur 220 v - 16 A
Espace scénique : 4 m x 3 m



Contact

Cie Gérard Billon-Tyrard

Théâtre Coccinelle

Siège social :

29 rue de la République
38260 La Côte Saint-André
Tél. : 09 75 38 73 79

theatrecoccinelle.orange.fr
www.theatre.coccinelle@orange.fr



Patoche le Clown
et le Champignon
Magique

Marionnettes



Cie Gérard Billon-Tyrard

Coproduction Théâtre Coccinelle

Siret 41010226300077 - Code NAF 9001Z
Association loi 1901, agréée par la Direction Départementale
de Jeunesse et d'Éducation Populaire. Agrément N° 38532
Licences d'entrepreneur de spectacles N° 2-25763 / 2-25764 délivrées par le Ministère de la Culture